

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ - 2022
Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant asbl : administratrice
Parti socialiste – Fédération bruxelloise : membre du Bureau
Parti socialiste – section de Bruxelles : membre du comité directeur
GEFIBRUX asbl (section de bxl) : administratrice
GEFEBRU asbl (fédération bruxelloise) : membre de l'Assemblée générale

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une **fonction** visée au 5ème tiret de l'article 3, § 1er ⁵, et les rémunérations ⁶ perçues pour **l'exercice d'une activité reprise sous le littera b)** ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

⁸ Seules les **catégories de revenus** suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS 2022
⁵ Il s'agit d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.	Voir catégories de revenus (supra)
Néant	
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS 2022
⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société. ⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus	Voir catégories de revenus (supra)
Néant	

Fait à BRUXELLES le ...

Nombres d'annexes : 6 fiches fiscales

Signature : Faouzia HARICHE